

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 2
(CONVENTION)**

1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES

Dans la perspective d'une insertion socio-professionnelle plus performante, cette unité doit :

- permettre au travailleur de se situer plus efficacement dans le secteur public par une analyse de son mode de fonctionnement et de ses spécificités juridiques, économiques et financières ;
- permettre au travailleur d'acquérir des outils d'analyse qui pourront l'aider à transmettre l'information et d'organiser la formation dans l'administration ou l'entreprise publique qui l'occupe d'une manière plus professionnelle, notamment, en matière de réglementations statutaires, de sécurité et d'hygiène, de législation sociale, d'informations économiques et financières ;
- permettre au travailleur d'être un acteur plus performant dans l'exercice des mandats dont il pourrait être investi dans l'administration ou l'entreprise publique, principalement dans les lieux de négociation institués par la loi dans le secteur public ;
- permettre au travailleur d'influer positivement sur la politique sociale de l'administration ou l'entreprise publique en visant à la compréhension et à l'amélioration de sa politique de gestion de ressources humaines qui s'inscrit aujourd'hui dans les objectifs de la politique gouvernementale.

L'amélioration des conditions de travail, la formation et l'information en sont les principaux objectifs.

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 2
(CONVENTION)**

1. CAPACITES

L'étudiant doit être capable de :

- comprendre globalement le fonctionnement général de l'administration et de son environnement ;
- synthétiser et surtout mettre en relation certains aspects afférents à plusieurs matières des cours du niveau 1 (économie politique, sociologie, droit, histoire, philosophie et méthodes de communication), c'est-à-dire, essentiellement, à ce niveau d'étude, de:
 - analyser les éléments d'une situation;
 - restituer des connaissances;
 - se référer à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement d'une situation;
 - organiser un ensemble d'informations;
 - appliquer un ensemble d'informations à la résolution d'un problème;
 - interpréter des solutions.
- faire preuve de rigueur et de cohérence dans ses raisonnements.

2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'unité de formation « Formation socio-économique et relationnelle - Niveau 1 »

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 2
(CONVENTION)**

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 25 personnes.

ANNEXE 4 - page 1

PROGRAMME DU (DES) COURS

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 2
(CONVENTION)**

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable de :

1. ECONOMIE POLITIQUE

Comprendre les réalités économiques de base et leurs mécanismes fondamentaux.

Acquérir une vision critique et non superficielle des « Lois économiques » et de leurs implications sociales.

Elucider les contradictions et les « évidences » propres aux principes du libéralisme économique.

SCHEMA DU COURS

- La Monnaie, les intermédiaires financiers et les fluctuations monétaires.
- Le rôle des pouvoirs publics : finances publiques et politique conjoncturelle de l'Etat.

2. SOCIOLOGIE

Introduire à la sociologie à partir de situations de la vie quotidienne.

Voir et expliquer les réalités de tous les jours en les regardant comme le résultat des rapports sociaux dans lesquels nous sommes impliqués.

Expliquer la réalité sociale et distinguer cette manière de voir en montrant que des manières plus habituelles sont souvent de tendance psychologique ou moralisatrice.

Développer une analyse de la société dans son ensemble, traiter de la dynamique collective dans ses dimensions sociale et culturelle et situer clairement le « jeu des acteurs » en présence.

SCHEMA DU COURS

Approche institutionnelle, le pouvoir et les institutions.

- Le fonctionnement global d'une institution.
- Situation des membres (logique de comportement).
- Articulation du pouvoir.
- Les facteurs de changement possible.
- Reconnaissance du pouvoir.
- Légitimation du pouvoir.
- Les conditions sociales provoquent l'impression que certaines manières de se conduire ou de penser sont évidentes et deviennent même sacralisées.
- Naissance du changement social, facteurs de légitimation de notre société de type libéral.

ANNEXE 4 - page 2

PROGRAMME DU (DES) COURS

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 2
(CONVENTION)**

3. DROIT

Aborder, de façon globale, le droit et ses subdivisions.

Analyser les différentes sources du droit ainsi que l'organisation judiciaire en Belgique.

SCHEMA DU COURS

Droit public

- Organisation de la vie politique : analyse de la récente réforme institutionnelle.
- Examen de la loi communale.

4. HISTOIRE

Situer des faits dans le temps d'après un cadre historique préalablement fourni ; établir des connexions, des liaisons, entre des événements ;

S'exprimer sur le phénomène de l'évolution des mentalités, des organisations de la société, d'évolution des objectifs sociaux et des systèmes de valeurs, en mettant l'accent sur l'histoire du monde ouvrier.

SCHEMA DU COURS

- La naissance de la classe ouvrière .
- La révolution industrielle en Angleterre et sur le continent.
- Les événements et leur interprétation.

5. PHILOSOPHIE

Décrire l'importance de la recherche d'un sens dans et pour l'action.

Acquérir une attitude critique, correctement raisonnée, en se libérant par rapport aux idéologies et aux dogmatismes.

SCHEMA DU COURS

- Présentation et analyse de quelques courants idéologiques contemporains.
- Répercussion sur nos manières de penser et d'agir.
- Signes de mutation, leur signification.
- Le devenir de l'action militante.

ANNEXE 4 - page 3

PROGRAMME DU (DES) COURS

FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 2
(CONVENTION)

6. METHODES DE COMMUNICATION

Travailler collectivement et individuellement en utilisant l'esprit critique devant les sources d'information.

Travailler en groupe, communiquer, s'exprimer oralement, argumenter et raisonner logiquement, gérer des problèmes et des conflits de groupe.

SCHEMA DU COURS

Apprentissage d'une méthode de travail.

- Individuel : lecture, capacité de synthèse, comment se documenter ?
- Collectif : Comment travailler en groupe ?
Comment être participant dans un groupe ?
Comment animer un groupe ?

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 2
(CONVENTION)**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra montrer, non seulement qu'il peut saisir de manière plus approfondie le fonctionnement de l'administration, mais aussi qu'il est capable de faire le lien entre théorie et les pratiques vécues.

Il devra donc faire preuve d'analyse et de synthèse mais aussi formuler des propositions concrètes aux problèmes vécus à différents niveaux de l'administration.

Il prouvera également sa faculté de mettre en relation certains aspects afférents à plusieurs matières de cours et principalement se référer à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement d'une situation.

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant est capable de faire preuve de rigueur et de cohérence dans ses raisonnements.

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 2
(CONVENTION)**

Les chargés de cours seront des enseignants.